



Union Sportive de l'Enseignement  
du Premier degré  
167, bd de la Villette 75010 PARIS  
Tel : 01.53.38.85.18  
Mail : [contact@usep75.fr](mailto:contact@usep75.fr)



Direction de la Jeunesse et Sports  
Bureau des Ecoles du Sport  
25, Boulevard Bourdon 75004 PARIS  
Tel : 01 42 76 28 30

**MAIRIE DE PARIS** 

Paris, le mardi 27 mars 2019

# HANDBALL

## Quarts de finales

**Mercredi 03 Avril 2019**

**POUSSINS EXCELLENCE**

**POUSSINS HONNEUR**

**PUPILLES HONNEUR**

**Trophée BERNARD ANDURAND**

**(PUPILLES EXCELLENCE)**

**Challenge Anicet Sanesteban-Aller**

**Poussins et Pupilles**

## **I. DATES DES RENCONTRES**

**Mercredi 03 avril 2019**

## **II. COMPOSITION DES EQUIPES – "TRES IMPORTANT"**

**Toutes les rencontres Poussins et Pupilles**

**Equipes de 7 joueurs dont 1 gardien de but + 5 remplaçants**

## **III. TERRAINS**

**Sur terrain de handball**

## **IV. REGLES**

Celles de la FFHB ; plus le compte rendu de la Commission Handball réunie le 17 octobre 2006. Toutefois vous trouverez sur le document "Jeune Officiel" les règles principales. A ce propos voir l'encadré du § « ARBITRAGE ».

### **RAPPEL : PROTECTION DU PORTEUR DU BALLON**

**La défense doit se faire en face à face.**

**Toute défense par l'arrière du joueur porteur du ballon entraîne un coup franc. Si le joueur porteur du ballon est en situation de tir (bras armé) cette faute entraîne un jet de 6 m.**

**Toute action sur le bras du porteur du ballon en position de tir entraîne un jet de 6 m.**

**Toute action de jeu dangereux est sanctionnée d'une suspension de 1 minute pour le joueur fautif. Cette sanction peut être cumulée avec un jet de 6 m.**

## **V. CATEGORIES D'AGE ET DUREE DES RENCONTRES**

POUSSINS	2009 - 2010	Match 1 X 12 min	Tournoi 1 X 12 min
PUPILLES	2007 – 2008 - 2009	1 X 15 min	1 X 15 min

## **VI. BALLONS**

**Ils doivent être adaptés à la taille des enfants.**

**PO et PU : T 0**

## **VII FEUILLES DE MATCHES**

**ETABLIR UNE FEUILLE PAR RENCONTRE, EN UTILISANT LES FEUILLES DE MATCHES DISPONIBLES  
SUR LE SITE DE L'USEP [www.usep75.fr](http://www.usep75.fr)  
LES REMPLIR SOIGNEUSEMENT ET COMPLETEMENT EN INDIQUANT :**

\* Nom, prénom, numéro de licence des joueurs et des animateurs

\* Catégorie : PO, PU

\* **Poules : 1, 2, 3, etc ... Très important**

\* Indiquez lisiblement le résultat.

**LA COMMISSION SPORTIVE N'HOMOLOGUERA QUE LES FEUILLES SOIGNEUSEMENT  
ET COMPLETEMENT REMPLIES.**

☞ Si une association constate une anomalie (licences, photographies, ...), elle doit porter une réclamation au dos de la feuille de rencontre pour que la commission soit saisie du litige et statue.

Les responsables des rencontres sont responsables de l'organisation, ils sont chargés de transmettre les résultats le soir même par mail et retourner les feuilles de matches à l'issue de la rencontre.

Par téléphone : 01.53.38.85.18 - Par fax : 01.40.40.14.47 – Par e-mail : [resultats@usep75.fr](mailto:resultats@usep75.fr)

Par courrier USEP Paris 167, boulevard de la Villette 75010 PARIS

Chaque responsable d'association veillera à ce que ses animateurs soient informés de ces dispositions.

## VIII. LICENCES

Les rencontres organisées par l'USEP ne sont ouvertes qu'aux enfants dûment licenciés à l'USEP encadrés

par des animateurs dûment licenciés à l'USEP. Cette règle est la règle minimale exigée par toute fédération sportive.

Les licences, preuve d'appartenance à notre fédération sportive, garantissent l'assurance de leurs titulaires en

cas d'incident et d'accident lors des déplacements et des compétitions. Elles sont en outre la principale ressource de

l'USEP Paris et lui permettent de remplir matériellement sa mission.

Leur présentation et leur description sur les feuilles de matches seront donc obligatoires dès la première rencontre.

Dès qu'il n'y aura plus de licences en attente d'enregistrement, licences "déposées", les délégués en avertiront toutes les associations.

**A PARTIR DE CETTE DATE, ET SUITE AUX DECISIONS PRISES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2001, LA PRESENTATION DE LA LICENCE REVETUE D'UNE PHOTOGRAPHIE DE SON TITULAIRE SERA OBLIGATOIRE AVANT CHAQUE**

**RENCONTRE. IL SERAIT BON POUR UNE BONNE EDUCATION A LA VIE ASSOCIATIVE, QUE LA VERIFICATION DES LICENCES SOIT EFFECTUEE PAR LES ENFANTS EUX-MEMES.**

Afin de s'assurer de la stricte application de cette règle fédérale élémentaire, la commission de football a décidé de procéder à des vérifications systématiques des feuilles de matches en comparant celles-ci au listing informatisé des adhérents.

Seuls les enfants scolarisés dans une école et licenciés à l'USEP Paris  
peuvent participer aux rencontres USEP.

Les enfants nés en 2007 (d'âge de 6<sup>ème</sup>) mais scolarisés dans une école

peuvent être licenciés à l'USEP Paris si un certificat de scolarité signé du Directeur de l'école accompagne la demande.

Ces certificats sont conservés à l'USEP et serviront en cas de litige.

## IX. LITIGE :

En cas de litige (non présentation des licences, joueur sans licence présent sur le terrain, faute technique d'arbitrage, ou tout autre cas), il conviendra de le porter **PAR ECRIT AU DOS DE LA FEUILLE DE MATCH**. Seule la feuille de match dûment remplie entraînera une décision de la commission.

## X. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

**TRES IMPORTANT** : les responsables signeront les cartons d'utilisation des installations déposés au bureau d'accueil des stades. Pensez-y. Si vous ne signez pas les bordereaux d'occupation les installations vous seront retirées l'année suivante.

## XI. FORMULE SPORTIVE

Au sein d'un tournoi

Classement aux points :	match gagné	3 points
	match nul	2 points
	match perdu	1 point

## XII. ARBITRAGE

Dans la continuité de la journée des Jeunes Officiels du mercredi 9 Octobre 2013, il est maintenant nécessaire de mettre en place la prise en charge des rencontres par les enfants.

**Des Jeunes Officiels sont validés et possèdent une carte et une tenue de « Jeunes Officiels USEP ».**  
**Ces jeunes arbitreront en priorité**

Chaque association devra fournir des Jeunes Officiels pour :

- tenir le chronomètre pour la rencontre
- tenir la feuille de match
- vérifier les licences
- aider à l'arbitrage pour les touches ou le fond de terrain.
- bien évidemment arbitrer si le Jeune Officiel peut le faire.

Notre mission d'éducation nous invite à le faire. Former de Jeunes Officiels au règlement Handball USEP et leur permettre d'assumer ce rôle sur les terrains doit être notre objectif.

De ce que nous avons pu observer l'année dernière, il n'y a franchement pas plus "d'erreurs" d'arbitrage lorsque ce sont des enfants qui arbitrent que lorsque ce sont des adultes.

**Nous sommes avant tout des éducateurs et nous ne devons absolument pas l'oublier dans notre rôle d'animateur sportif.**

Se fondant sur l'expérience de ces dernières années, il a été décidé ce qui suit :

Lorsqu'une association présente un Jeune Officiel pour arbitrer une rencontre, c'est obligatoirement cet enfant (ou ces enfants dans le cas d'un double arbitrage) qui officieront. En cas de litige sur ce principe il faut le mentionner au dos de la feuille de match, la commission Handball statuera.

### XIII. ÉGALITÉ

Pour éviter tout problème nous vous demandons en cas d'égalité de suivre la procédure suivante :

\* En cas d'égalité entre 2 équipes à la fin d'un match simple :

- Tirs au but à 6m (5 tirs)
- en cas d'égalité (Tirs au but en mort subite)

\* En cas d'égalité entre 2 et n équipes à la fin d'un tournoi :

- 1°) Prendre en compte le résultat du match particulier
- 2°) Tenir compte du goal average général
- 3°) Tenir compte de la meilleure attaque
- 4°) en cas de nouvelle égalité : tir au but (mort subite)

### XIV. QUALIFICATIONS

#### Poussins Garçons Excellence : 14 équipes

- 2 tournois de 3 équipes et 4 matchs
  - Le premier de chaque tournoi et le vainqueur de chaque match sont qualifiés.  
*Soient 6 équipes sont qualifiées pour les demi-finales le mercredi 17 avril 2019*

**Les équipes classées deuxième et troisième dans les tournois, et les équipes ayant perdu leur match sont qualifiées pour le Challenge Christian Lecompte (circulaire spéciale à venir). Soit 8 équipes.**

#### Pupilles Garçons Excellence : 13 équipes

- 3 tournois de 3 équipes et 2 matchs
  - Les deux premiers de chaque tournoi et le vainqueur de chaque match sont qualifiés.  
*Soient 8 équipes sont qualifiées pour les demi-finales le mercredi 17 avril 2019*

**Les équipes ayant perdu leur match sont qualifiées pour le Challenge Christian Lecompte (circulaire spéciale à venir). Soit 5 équipes.**

#### Poussins Garçons Honneur : 9 équipes

- 3 tournoi à 3 équipes
  - Les deux premiers de chaque tournoi sont qualifiés.

*Soient 6 équipes sont qualifiées pour les demi-finales le mercredi 17 avril 2019*

**Les équipes classées troisième sont qualifiées pour le Challenge Christian Lecompte (circulaire spéciale à venir). Soit 3 équipes.**

**Pupilles Garçons Honneur : 9 équipes**

- 3 tournoi à 3 équipes
  - Les deux premiers de chaque tournoi sont qualifiés.

*Soient 6 équipes sont qualifiées pour les demi-finales le mercredi 17 avril 2019*

**Les équipes classées troisième sont qualifiées pour le Challenge Christian Lecompte (circulaire spéciale à venir). Soit 3 équipes.**

**Poussins Garçons Challenge Anicet Sanesteban : 8 équipes**

- 4 matchs (ALLER – RETOUR) aller le 03 avril 2019 et retour le 17 avril 2019
  
- le vainqueur de chaque match aller-retour sont qualifiés (score de l'aller conservé et cumulé)
  - *Soient 4 équipes sont qualifiées pour les finales le mercredi 22 mai 2019*

**Pupilles Garçons Challenge Anicet Sanesteban : 7 équipes**

- 1 tournoi et 2 matchs (ALLER – RETOUR) aller le 03 avril 2019 et retour le 17 avril 2019
  
- Les deux premiers du tournoi et le vainqueur de chaque match aller-retour sont qualifiés (score de l'aller conservé et cumulé)
  - *Soient 4 équipes sont qualifiées pour les finales le mercredi 22 mai 2019*

# HANDBALL - LES QUARTS DE FINALES

POUSSINS EXCELLENCE

TROPHEE BERNARD ANDURAND

POUSSINS HONNEUR

PUPILLES HONNEUR

Challenge Anicet Sanesteban -aller

Poussins et Pupilles

MERCREDI 03 avril 2019

**Gymnase Candie** 11, rue de Candie 75011 Métro : Ledru-Rollin  
Responsable de la rencontre : AS St Bernard

Tèl : 01.43.55.84.95

**Tournoi A : ST BERNARD PU2 - JEANNE D'ARC PU2 - MILTON PU2**  
(quarts de finale PU Honneur)

**Tournoi B : ST BERNARD PO2 - JEANNE D'ARC PO2 - LE VAU PO2**  
(quarts de finale PO Honneur)

**Gymnase Dunois** 70, rue Dunois 75013 Métro : Chevaleret ou Nationale  
Responsable de la rencontre : AS Jeanne d'Arc

Tèl : 01.45.84.83.92

**Tournoi C : JEANNE D'ARC PO1 – ST BERNARD PO1 – LE VAU PO1**  
(quarts de finale PO Excellence)

**Tournoi D : JEANNE D'ARC PU1 – ST BERNARD PU1 – LE VAU PU1**  
(quarts de finale Trophée Bernard Andurand)

**Gymnase Cour Des Lions** 9/11, rue Alfonse Baudin 75011 \_ Métro : Richard Lenoir ou St Sébastien Froissard  
Responsable de la rencontre : AS St Sebastien

Tèl : 01.43.55.06.98

**Tournoi E : ST SEBASTIEN PU2 – CHANTIN PU2 – VILLETTE PU2**  
(quarts de finale PU Honneur)

**Gymnase Jean Verdier-Lancry** 11, rue de Lancry 75010 Métro : Jacques Bonsergent  
Responsable de la rencontre : AS St Sebastien

Tèl : 01.42.03.16.24

**Tournoi F : ST SEBASTIEN PO2 – RIBLETTE PO2 – AQUEDUC PO2**  
**(quarts de finale PO Honneur)**

**Match 1 : AQUEDUC PO1 – RIBLETTE PO1 (quarts de finale PO Excellence)**

**Gymnase Biancotto** 6, avenue de la Pte de Clichy 75017 Métro : Pte de Clichy  
Responsable de la rencontre : AS Lemercier

Tèl : 01.53.06.68.80

**Tournoi G : LEMERCIER PU1 – LESSEPS PU1 - ALOUETTES PU1**  
**(quarts de finale Trophée Bernard Andurand)**

**Tournoi H : LEMERCIER PO1 – LESSEPS PO1 – ALOUETTES PO1**  
**(quarts de finale PO Excellence)**

**Gymnase MAX ROUSIE** 28, rue André Brechet 75017 – Métro : Pte de St Ouen – Tel : 01.44.85.42.50  
Responsable de la rencontre : AS Epinettes

**Match 2 : EPINETTES PO1 – ST SEBASTIEN PO1**  
**(quarts de finale PO du Challenge Anicet Sanesteban- aller)**

**Gymnase des RIGOLES** 296, rue des Pyrénées 75020 – Métro : JOURDAIN  
Responsable de la rencontre : AS Lesseps

Tel : 01.46.36.16.63

**Tournoi I : LESSEPS PU2 - LEMERCIER PU2 - ALOUETTES PU2**  
**(quarts de finale PU Honneur)**

**Gymnase des Léo Lagrange** 68, Bd Poniatowski 75012 – Métro : Porte de Charenton  
Responsable de la rencontre : AS Lamoricière

Tel : 01.46.28.31.57

**Match 3 : LAMORICIERE PO1 – BELZUNCE PO1 (quarts de finale PO Excellence)**

**Match 4 : RIBLETTE PU1 – MILTON PU1 (quarts de finale Trophée Bernard Andurand)**

**Match 5 : LAMORICIERE PU1 – BELZUNCE PU1**  
**(quarts de finale PU du Challenge Anicet Sanesteban- aller)**

**Gymnase DIDOT** 18, Avenue Marc Sangnier 75014 – Métro : Porte de Vanves  
Responsable de la rencontre : AS Chantin

Tel : 01.45.39.89.35

**Tournoi J : CHANTIN PO2 – IVRY PO2 – SORBIER PO2**  
**(quarts de finale PO Honneur)**

**Match 6 : CHANTIN PO1 – LASALLE PO1**  
**(quarts de finale PO du Challenge Anicet Sanesteban- aller)**

**Match 7 : CHANTIN PU1 – LASALLE PU1**  
**(quarts de finale PU du Challenge Anicet Sanesteban- aller)**

**Gymnase Maryse Hilsz** 14, rue Maryse Hilsz 75020 – Métro/Tram : Porte de Montreuil  
Responsable de la rencontre : AS Sorbier Tel : 01.43.73.57.97

**Tournoi K : SORBIER PU1 – IVRY PU1 – VILLETTE PU1**  
**(quarts de finale Trophée Bernard Andurand)**

**Match 8 : SORBIER PO1 – PIERRE LAROUSSE PO1 (quarts de finale PO Excellence)**

**Match 9 : IVRY PO1 – VILLETTE PO1**  
**(quarts de finale PO du Challenge Anicet Sanesteban- aller)**

**Gymnase St Charles-Cevènes** 11, rue de la montagne d'Aulas 75015 – Métro : Lourmel  
Responsable de la rencontre : AS St Charles Tel : 01.45.57.79.84

**Match 10 : ST CHARLES PU1 – JULIEN LACROIX PU1**  
**(quarts de finale Trophée Bernard Andurand)**

**Match 11 : JULIEN LACROIX PO1 – DUPLEIX PO1**  
**(quarts de finale PO du Challenge Anicet Sanesteban- aller)**

**Gymnase Reuilly** 43-49, allée Vivaldi 75012 – Métro : Daumesnil  
Responsable de la rencontre : AS Reuilly Tel : 01.53.44.77.60

**Match 12 : REUILLY PO1 – ST CHARLES PO1 (quarts de finale PO Excellence)**

**Tournoi L : REUILLY PU1 – ST SEBASTIEN PU1 – MUSSET PU1**  
**(quarts de finale PU du Challenge Anicet Sanesteban- aller)**

***Bonnes rencontres usépiennes à tous !***